Comptes des flux physiques : intensités et mesures fondées sur la demande, 2014

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 14 décembre 2017

Les dépenses personnelles des ménages (45,7 %) sont demeurées les principales sources de consommation d'énergie au Canada en 2014, variant légèrement par rapport à la proportion de 2013 (46,0 %). La demande pour les exportations internationales a été à l'origine de 38,0 % de la consommation d'énergie en 2014, une hausse par rapport à la proportion enregistrée en 2013 (36,7 %).

Les mesures basées sur la demande attribuent les entrées et les résidus (déchets) industriels à l'utilisateur final de biens et services plutôt qu'au producteur. Les dépenses personnelles des ménages est une catégorie de la demande qui engendre une consommation directe et indirecte d'énergie et d'eau, ainsi que des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). Un exemple de consommation directe d'énergie est l'essence nécessaire aux ménages pour conduire leur véhicule, alors qu'un exemple de consommation indirecte d'énergie est l'énergie requise par les raffineries et autres industries pour produire l'essence achetée par les ménages.

Émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de GES au pays, qui sont en corrélation avec la consommation d'énergie, étaient en grande partie attribuables aux émissions directes et indirectes résultant des dépenses personnelles des ménages, dont la proportion a diminué pour passer de 43,1 % en 2013 à 42,7 % en 2014. L'achat et la consommation d'essence à moteur représentaient un peu plus du quart des émissions de cette catégorie de la demande (26,4 %), suivie du gaz naturel (11,9 %) et de l'électricité (10,3 %).

En 2014, 41,6 % des émissions de GES étaient attribuables à la production de biens et de services destinés à l'exportation internationale. Plus du quart (27,2 %) des émissions associées aux exportations provenaient de la production et de la livraison de pétrole brut et de bitume brut et dilué sur les marchés internationaux, suivis du gaz naturel (5,4 %) et de la pâte de bois (4,6 %).

Tableau 1 Flux physiques par catégories de la demande finale, 2014

	Utilisation d'énergie ¹		Émissions de gaz à effet de serre	
	térajoules	% du total	kilotonnes	% du total
Dépenses personnelles (ménages) ² Dépenses de consommation des institutions	5 216 046	45,7	324 042	42,7
sans but lucratif au service des ménages Dépenses courantes nettes des administrations	98 841	0,9	4 845	0,6
gouvernementales	672 402	5,9	36 461	4,8
Formation brute de capital fixe	1 091 393	9,6	77 589	10,2
Exportations internationales	4 329 532	38,0	315 919	41,6

^{1.} L'utilisation d'énergie est exprimée sur une base nette afin d'éviter la double comptabilisation de l'énergie électrique générée par les combustibles fossiles.

Source(s): Tableau CANSIM 153-0129

Intensités

En 2014, l'intensité industrielle moyenne de consommation directe et indirecte d'énergie était de 5,43 gigajoules d'énergie consommée par 1 000 \$ (dollars courants) de production. L'intensité moyenne d'émissions directes et indirectes de GES s'est chiffrée à 0,38 tonne métrique de GES émis par 1 000 \$ de production.

Les intensités offrent une mesure de l'effet de l'ensemble de l'économie sur la consommation d'énergie ou les émissions de GES qu'entraîne un changement de la demande pour la production d'une industrie. Elles incluent les effets directs et indirects. Les effets directs mesurent les intrants ou les déchets associés à un dollar additionnel de





^{2.} La catégorie des dépenses personnelles comprend les émissions directes des ménages et leur utilisation d'énergie en plus de la quantité requise par l'industrie pour répondre à la demande des ménages en biens et services.

production d'une industrie donnée. Les effets indirects mesurent les changements en amont nécessaires pour satisfaire la production additionnelle (chacun des produits créés va nécessiter, à son tour, la production de divers biens et services des autres industries, ce qui cause les effets indirects du processus).

Note aux lecteurs

Les Comptes des flux physiques produits par Statistique Canada servent à enregistrer les flux annuels de ressources naturelles, de produits et de résidus entre l'économie canadienne et l'environnement. Les données sont présentées de manière à refléter les activités des industries, des ménages et des administrations publiques. Puisqu'elles s'appuient sur le système de classification utilisé dans les tableaux des ressources et des emplois de Statistique Canada, il est possible de lier ces données à la production brute et à la demande finale pour obtenir les données présentées ici. Ces données sont actuellement offertes à l'échelle nationale seulement.

Les données de 2014 des comptes de flux physiques sont maintenant disponibles sur l'intensité de la consommation d'énergie et sur l'intensité des émissions de gaz à effet de serre par industrie (153-0115). Les données de 2014 sur l'utilisation de l'énergie et des émissions de GES par catégorie de la demande finale (153-0129) sont également disponibles.

Les estimations sur la consommation d'énergie (153-0113) et sur les émissions de GES (153-0114) pour 2014 et 2015 ont été révisées à la suite de la publication des tableaux des ressources et des emplois de 2014 (381-0033).

Les données sur l'intensité par industrie fournissent une mesure d'interdépendance entre une industrie, le reste de l'économie et l'usage d'intrants ou la production de déchets. Elles ne doivent être considérées que pour l'année en cours (et non en séries chronologiques), puisqu'elles sont basées sur la production brute en dollars courants.

Environnement et Changement climatique Canada est responsable de la production du Rapport d'inventaire national sur les sources et puits de gaz à effet de serre. Cet inventaire permet au Canada de s'acquitter de ses obligations en matière de déclaration aux termes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et il constitue le point de référence officiel pour les émissions de GES au Canada. Les exigences de déclaration de la CCNUCC diffèrent des lignes directrices méthodologiques du Système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies utilisées pour produire le compte des émissions de gaz à effet de serre présenté ici. Pour obtenir plus d'information sur ces différences, consultez la page de l'enquête sur les comptes des flux physiques (5115).

Données offertes dans CANSIM: tableaux 153-0113 à 153-0115 et 153-0129.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5115.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias

au 613-951-4636 (STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca).